

6. Statuette de sainte. Bois polychrome, autrefois dorée, XVIIIe siècle. Haut. 0,70 m environ.  
Sur le mur de gauche de l'église.
7. Saint Nicolas groupe sculpté. Bois polychrome, XIXe siècle. Haut. 1,30 m environ.  
Sur le mur de droite.
8. Christ en croix. Bois polychrome, XVIIIe siècle. Haut. du Christ 2 m, larg. 1,50 m.  
Sur le mur de la tribune.

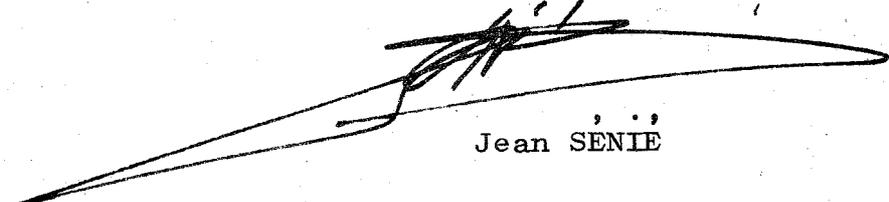
WARLUS. Eglise

1. Buste reliquaire de Saint Lambert. Bois polychrome, XVIIIe siècle. Haut. 0,85 m.  
Contre le mur de droite.
2. Buste reliquaire de Saint Eloi. Bois polychrome, XVIIIe siècle. Haut. 0,94 m.  
Contre le mur de gauche.
3. Bénitier. Grès. Inscription sur la cuve : 16-IHS-06.  
Haut. totale 1,02 m.

ARTICLE 2. - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus : de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. - M. le Secrétaire Général, M. le Commandant du groupement de gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Conservateur des antiquités et objets d'art du département, MM. les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

POUR LE PREFET,  
LE SECRETAIRE GENERAL,



Jean SENIE